

# AIPR- Encadrant autorisation d'intervention à proximité des réseaux

## Métiers et emplois visés :

Chefs de chantiers ou conducteurs de travaux

## Public concerné :

Salarié.e

## Objectifs de la formation :

Obtenir l'attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'**Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux** –  
*Obligation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018*

- Prévenir les dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux effectués dans leur voisinage
- Préparer et exécuter les travaux sur la voie publique ou dans le domaine privé en tenant compte de l'existence de réseaux aériens ou enterrés à proximité, et en prenant les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage à ces réseaux susceptible d'entraîner des coupures des services publics (eau, électricité, gaz, téléphone...), ou des accidents pouvant toucher le personnel des entreprises de travaux ou les riverains (explosion de gaz, électrisation ou électrocution...) ou des pollutions pouvant toucher l'environnement (rejets accidentels de produits pétroliers ou de produits chimiques)

## Contenu de la formation :

Administratif

- Identification, rôles et devoirs des intervenants dans un projet « à proximité des réseaux » :
- La procédure DICT en détails
- Documents Marché

Réseaux

- (Re)Connaissance des réseaux
- Marquage – Piquetage
- Cartographie

Travaux

- Techniques de travaux
- Le Guide Technique
- Les affleurants
- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommages

Sécurité

- Règles de sécurité élémentaires sur un chantier de BTP : Ça sent le gaz...

QCM

- Passage du test

## Méthodes et outils pédagogiques :

La pédagogie utilise l'exposé théorique, la mise en application des thèmes sous forme de travaux dirigés.

Mises en application sur des cas concrets liés aux attentes spécifiques du candidat

Évaluation en ligne sur le site du ministère de l'écologie par un QCM comportant 40 questions

## Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

**GRETA COTES NORMANDES**

Siège social : lycée Curie/Corot - 377 rue de l'Exode - BP 40245 - 50000 Saint-Lô

N° SIRET : 19501219000029 - N° de déclaration d'activité : 2550P200050

Document non contractuel, peut-être soumis à modification

### Durée indicative en centre de formation :

7 heures

### Pré-requis :

savoirs de base

### Modalités d'admission :

Personnel assurant l'encadrement des opérations en tant que conducteur de travaux, chargé d'études, personnels de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, chef de chantier... pratiquant déjà les opérations de guichet unique

### Niveau d'entrée :

Obligatoire : information non communiquée

### Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

### Validations :

Certification du "Ministère de la transition écologique et solidaire"

### Certification :

+ d'informations sur la certification RS1282 (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur le lien suivant <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1282/>.

### Financement :

Plan de développement des compétences

### Tarif de référence :

165 euros/individuel 850,00 euros/groupe

### Lieu(x) de formation :

LE HAVRE

### Accès Handicapés :

Accès PMR conforme à la réglementation sur l'accessibilité des ERP

### Renseignements et inscriptions

Téléphone : 02 35 51 06 51

Courriel : [greta-cotes-normandes@ac-normandie.fr](mailto:greta-cotes-normandes@ac-normandie.fr)